

DOSSIER DE PRESSE

Un programme d'actions
de plus de 6 millions d'euros
en faveur de l'environnement



Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

SOMMAIRE

Communiqué

Fiche 1 : le programme d'actions 2014-2016

Fiche 2 : les enjeux environnementaux liés à l'eau

Fiche 3 : le Grand Port Maritime de Dunkerque

Fiche 4 : l'Agence de l'Eau Artois Picardie, outil de solidarité au service de l'eau

Annexe 1: la convention

Annexe 2 : fiche de cas - "PORT EST" DE DUNKERQUE - L'intégration
des Techniques Alternatives au "tout tuyau" en zone industrielle

Communiqué

Un programme d'actions 2014-2016 de plus de 6 millions d'euros en faveur de l'environnement

La mer et le littoral sont des milieux extrêmement fragiles. Préserver leurs richesses, leur beauté, et les activités humaines qui en découlent ne peut se concevoir que par une gestion concertée de la zone côtière.

Les ports sont des espaces où cohabitent plusieurs types d'activités telles que le commerce, la pêche, le transport de voyageurs, la plaisance. Des activités industrielles et commerciales sont installées à proximité immédiate du port très souvent imbriquées dans le tissu urbain. Sur notre littoral, les bassins portuaires constituent également l'exutoire des eaux drainées par les bassins versants continentaux.

Pour toutes ces raisons, la qualité des eaux et des sédiments portuaires est fortement influencée par les rejets de différentes natures (matières organiques, matières en suspension, toxiques, bactériologiques).

Dans le cadre d'une démarche globale d'amélioration de la qualité environnementale du port, le Grand Port Maritime de Dunkerque s'est associée à l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions 2014-2016 en faveur de la réduction des pollutions et de la gestion des milieux naturels aquatiques : plus de 6 millions d'euros de travaux sont prévus avec une participation financière de l'agence de l'eau de plus de 1,8 millions d'euros.

Ce programme d'actions est articulé autour de quatre axes principaux :

- la mise en conformité de l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales),
- la maîtrise des rejets issus des ouvrages de réparation navale et de carénage,
- un diagnostic des pratiques liées à l'utilisation des produits phytosanitaires sur le domaine portuaire,
- la restauration et la gestion des milieux aquatiques.

Fiche 1 : Le programme d'actions 2014-2016

Axe 1 : la mise en conformité de l'assainissement

▪ **Pour les eaux usées :**

En 2007, un diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif du port a permis de définir un ordre de priorité de mise en conformité, ceci en fonction de l'impact des rejets sur le milieu récepteur, et d'établir une estimation du coût des travaux à mettre en œuvre.

92 bâtiments ont été répertoriés dans le profil de baignade des plages de Dunkerque donc situés dans la zone à enjeu sanitaire « baignade ». Le programme global de travaux (2012-2019) a été estimé à 2.700.000 € HT et une première tranche de 15 installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) a été réalisée en 2012/2013 en partenariat avec l'Agence de l'eau et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Reste donc la réhabilitation de 34 des 77 installations restantes qui sont prévues dans le cadre du programme d'actions.

Le montant total prévisionnel des travaux est établi à 1,1M€HT avec une participation financière prévisionnelle de l'Agence de l'eau de 219.505 €

▪ **Pour les eaux pluviales :**

Le réseau d'assainissement des eaux pluviales du port de Dunkerque se déverse au moyen de 150 exutoires. Les solutions de gestion des eaux pluviales sont techniquement très complexes, compte tenu notamment :

- des contraintes imposées à la qualité des eaux de rejet ;
- des contraintes liées à l'environnement portuaire sur l'exploitation et la maintenance de réseaux d'assainissement, notamment dans les secteurs affectés aux vracs ;
- de la conception d'origine du réseau d'assainissement qui nécessite donc une refonte complète d'une cinquantaine d'exutoires ;
- de l'état des réseaux en place ;
- de la nécessité de maintenir l'exploitation portuaire pendant la réalisation des travaux.

Selon les secteurs, les solutions proposées consistent en un traitement soit classique par décantation, soit innovant par infiltration des eaux dans des « noues portuaires »*.



Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr



**La « noue portuaire » constitue une innovation à enjeu très important pour l'amélioration de la qualité des eaux et des sédiments puisqu'elle permet notamment sur le secteur du Port Est la réduction :*

- *d'environ 35 % des volumes d'eau rejetés dans les bassins du Grand Port Maritime de Dunkerque (environ 14ha sont traités par infiltration par les « noues portuaires » sur les environ 41ha de bassins versants concernés par le projet) ;*
- *du nombre d'exutoires de 50 à 20.*

En conséquence, ce projet contribuera fortement à l'amélioration de la qualité:

- des eaux dans les bassins du port et en conséquence la qualité des eaux du littoral dunkerquois ;
- des sédiments à l'intérieur des bassins du port de Dunkerque.

Le Grand Port Maritime de Dunkerque projette également la gestion des eaux pluviales du secteur « réparation navale » selon le même principe de noues portuaires sur environ 5 hectares de bassins versants affectés à des activités d'exploitations portuaires.

☛ Le montant total prévisionnel des travaux « eaux pluviales » est établi à 4,4 M€ HT. L'Agence de l'eau participera financièrement à la réalisation des projets uniquement sur le volet de la gestion des eaux pluviales par les noues d'infiltration avec un objectif zéro rejet direct d'eaux pluviales. Le montant prévisionnel de sa participation financière est de 1.183.000€

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

Axe 2 : la maîtrise des rejets issus des ouvrages de réparation navale et de carénage

Sur le Port Est, le Grand Port Maritime de Dunkerque possède des ouvrages de réparation navale et de carénage à destination des navires de commerce. En 2009, le Grand Port Maritime de Dunkerque a engagé une étude notamment sur la qualité des eaux de transition et des sédiments. Les sédiments présents dans le Port Est, sous l'influence directe des rejets des ouvrages de réparation navale et de carénage, sont les plus contaminés du port de Dunkerque et ne peuvent être clappés en mer.

Il est donc prévu une étude afin de reconquérir la qualité des sédiments portuaires (élimination de la pollution historique), et plus largement d'atteindre le bon état chimique et écologique des eaux portuaires. Elle définira un plan d'actions qui vise l'amélioration des pratiques de l'entreprise (conditions d'exploitation) puis, si besoin, la mise en conformité des ouvrages (propriété du Grand Port Maritime de Dunkerque).

☛ **Le Grand Port Maritime de Dunkerque bénéficie de l'aide financière de l'Agence de l'eau pour la réalisation de cette étude.**

Axe 3 : un diagnostic des pratiques « utilisation des produits phytosanitaires » et l'adoption de nouvelles pratiques

Le Grand Port Maritime de Dunkerque doit également optimiser les pratiques de gestion des espaces verts, voiries et terre-pleins notamment l'utilisation des produits phytosanitaires.

Il souhaite réaliser un diagnostic des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires :

- sur son territoire et plus particulièrement sur les espaces verts et les voiries,
- sur les espaces sur le territoire du GPMD gérés par la Communauté Urbaine de Dunkerque,
- sur les espaces compris dans les périmètres des exploitants industriels et agricoles assurant eux - mêmes la gestion des espaces dont ils sont locataires.

Ce diagnostic est un préalable important dans le processus de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et l'étude permettra d'élaborer un guide des bonnes pratiques destiné aux différents opérateurs intervenant sur le domaine portuaire ainsi que des propositions d'optimisation/mutualisation des moyens (achats groupés, mise en commun d'outils, stockage sécurisés et centralisés, gestion des déchets et des eaux de lavage...).

☛ **Le coût de l'étude est de 200.000 €HT
avec une participation financière de l'Agence de l'eau de 60.000 €**

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

▪ Inventaire des zones humides

Intégralement localisé dans la zone de polders des Wateringues du Delta de l'Aa, le Grand Port Maritime de Dunkerque souhaite réaliser une étude pédologique d'envergure pour inventorier les zones humides de son territoire.

☞ **Le coût global de l'étude est estimé à 420.000 €HT**
avec une participation financière prévisionnelle de l'Agence de l'eau de 210.000 €

▪ Les études hydrauliques et piscicoles

Le port possède de nombreux watergangs dont il assure l'entretien en accord avec la Section des Wateringues. Les problématiques hydraulique et piscicole sont donc à étudier par le port dans le cadre de ses aménagements et de la gestion de son territoire.

✓ La problématique hydraulique

Tout aménagement effectué dans ces zones doit veiller à respecter l'équilibre hydraulique de la zone de polder. L'aspect hydraulique des watergangs constitue un élément clef de la lutte contre les inondations sur le territoire du delta de l'Aa et du Grand Port Maritime de Dunkerque. Le port projette la création d'aménagements nouveaux impliquant la destruction totale ou partielle de certains watergangs. Ces projets devront démontrer leur compatibilité notamment avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du delta de l'Aa et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Artois-Picardie.

Le Grand Port Maritime de Dunkerque souhaite donc établir, conjointement avec la Section des Wateringues, un état initial (qualitatif et quantitatif) du contexte hydraulique de son territoire (mise à jour des données cartographiques, localisation des points « noirs » nécessitant la mise en œuvre d'un plan d'actions...).

✓ La problématique piscicole, notamment au travers de l'Anguille, espèce emblématique sur le territoire Dunkerquois

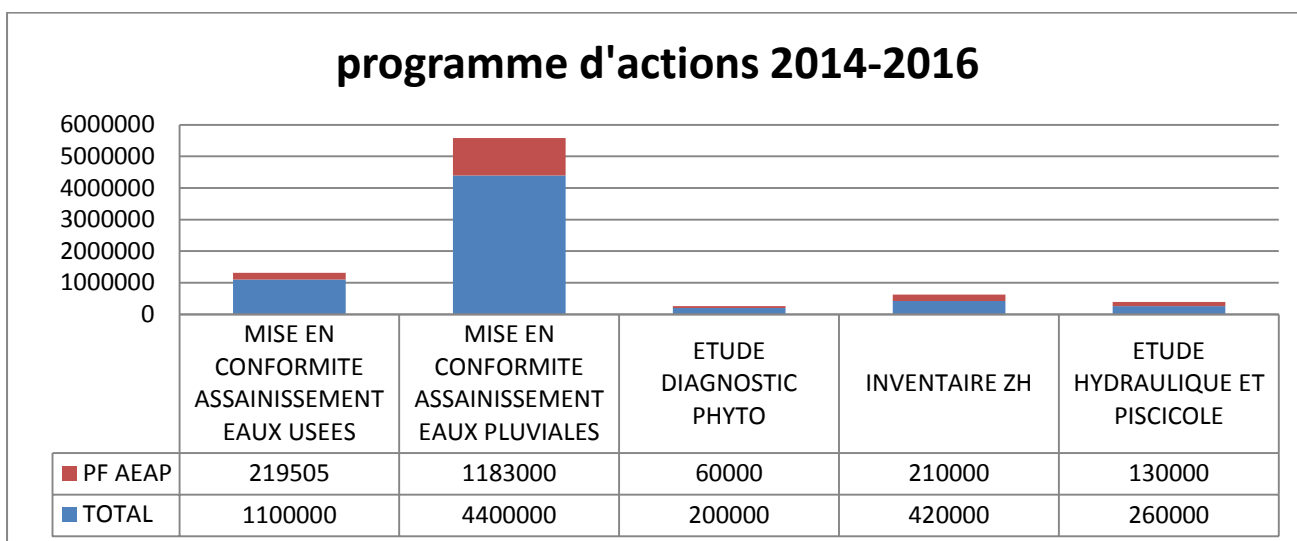
Les watergangs sont également des habitats pour de nombreuses espèces aquatiques notamment l'anguille:

- la rivière Aa canalisée, les canaux et les rivières wateringues (rivière d'Oye, Neuve, etc.) sont des axes de migration privilégiés pour l'Anguille,
- les wateringues primaires et secondaires constituent des zones de grossissement pour les jeunes anguilles,
- les rivières wateringues qui traversent les marais (type Guînes, Ardres, etc.) et les rivières salmonicoles (type Hem et Aa non canalisé) constituent des zones de grossissement et de stockage des anguilles adultes (les géniteurs) avant leur dévalaison* vers la mer où ils vont se reproduire. (*Action pour un

poisson migrateur de descendre un cours d'eau pour retourner dans son lieu de reproduction ou de développement)

Les ressources piscicoles sont une des composantes de l'état écologique des cours d'eau et un indicateur pertinent de la qualité biologique des milieux aquatiques. Les études menées jusqu'à présent décrivent un contexte piscicole dégradé dans le delta de l'Aa, dont les causes sont plurielles. Le Grand Port Maritime de Dunkerque projette de réaliser des inventaires sur l'ensemble de son territoire, au même titre que ceux qui ont été effectués sur les habitats, la flore et la faune terrestres pour l'élaboration du volet piscicole du Schéma de Développement du Port et de la Nature (SDPN). Cette étude aboutira à l'établissement d'un plan de gestion « anguille ». Evidemment, la mise en place d'études spécifiques et d'un plan de gestion « Anguille » ne pourra se faire qu'au travers d'un programme pluriannuel établi concerté en coordination avec la Section des Wateringues. D'autres partenaires potentiels pourront participer à ces études : Onema, Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

☞ Le coût prévisionnel des études est estimé à 60.000 €HT pour l'étude hydraulique et 200.000 €HT pour l'étude piscicole.
La participation financière prévisionnelle de l'Agence de l'eau est estimée à 130.000 € pour les 2 études.



Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 2 : les enjeux environnementaux liés à l'eau


Vers une bonne qualité de l'eau de baignade malgré un contexte difficile

Les études de profils de baignade des plages de Dunkerque réalisées en 2010/2011 ont mis en évidence l'impact potentiel de rejets mal maîtrisés issus des installations d'assainissement non collectif situées principalement au niveau du secteur du Port Est. C'est pourquoi ce secteur portuaire a été identifié comme une zone à enjeu sanitaire dans le profil de baignade remis à l'Agence Régionale de Santé Nord Pas de Calais. (*Le profil de baignade identifie les sources possibles de pollutions ponctuelles et chroniques pouvant dégrader la qualité de l'eau d'un site)

Profil de vulnérabilité des eaux de baignade


Date d'élaboration du profil : Avril 2011
Prochaine révision du profil : Avril 2014

Baignade de la Digue des Alliés Dunkerque

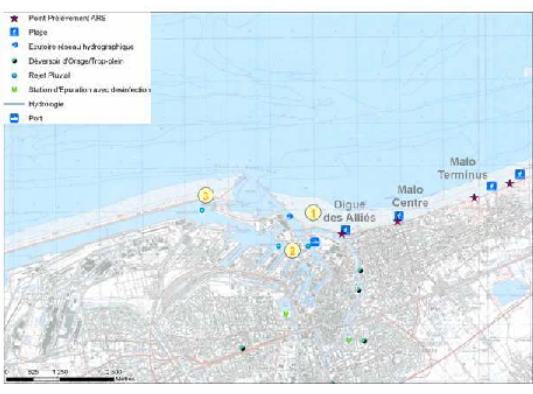


Caractéristiques de la zone de baignade

Nom baignade : Digue des Alliés
Commune : Dunkerque
Département : Nord
Région : Nord Pas de Calais
Responsable baignade : Monsieur le Maire
Surveillance baignade : 01/07 au 31/08
Saison balnéaire : 15 juin / 15 septembre
Coordonnées Lambert II : 603 150 m / 2 672 900 m
Nature plage : Sable
Dimension plage : 740 m x 40 m
Equipements de la plage :



Localisation de la baignade et des principales sources de contamination



Principales sources de pollution

N°	Rejets	Télégestion	Risque	Acteurs
1	Avenue Pierre de Dunkerque - Canal exsurgence	Temps de pluie	Moyen	1, 2, 3, 4, 5, 6
2	Donsans portuaire - Bassin Tricouet et Canal Tricouet - assainissement non collectif et pannes de SDAU	Temps de pluie	Moyen	2
3	Donsans portuaire - Bassin Mardijk - assainissement non collectif et pannes de SDAU	Temps de pluie	Moyen	2

Qualité bactériologique des eaux de baignade

Directive 76/160/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	21B	21B	21B	21B

■ A : Bonne qualité ■ C : Momentanément polluée
■ B : Qualité moyenne ■ D : Mauvaise qualité

Le nombre situé avant la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués dans l'année.
Les résultats des dernières analyses sont disponibles sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>

Autres risques sanitaires


- Non : Absence de prolifération de macroalgues et de phytoplanctons dangereux pour la baignade


Episodes de pollution des 4 dernières années


Date	Type de pollution	Origine	Fermeture de la baignade	Durée
Absence d'épisode de pollution lors des 4 dernières années				


Plan d'actions

- Contrôle des branchements de particuliers sur les secteurs assainis en séparatif
- Fiabilisation de la collecte et du traitement de la pollution sur le domaine portuaire
- Maîtrise des rejets pluviaux – Techniques alternatives
- Maîtrise de la pollution pluviale rejetée par les réseaux unitaires de Dunkerque
- Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif
- Réhabilitation de l'unité technique d'assainissement de Bourbourg









Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

Une nouvelle stratégie « sédiment » depuis 2006

L'état des lieux de la qualité des milieux aquatiques portuaires donne un mauvais état chimique de la masse d'eau du port de Dunkerque en raison d'une pollution issue de nombreuses sources diffuses dont certaines proviennent du bassin versant. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021, récemment approuvé par le Comité de Bassin Artois Picardie, fixe les objectifs d'atteinte du bon état écologique et du bon état chimique en 2027.

La qualité des sédiments est globalement bonne au Port Ouest, dans le chenal d'accès, l'avant-port Est et le chenal Trystram. Le Grand Port Maritime de Dunkerque dispose de 4 zones d'immersion au large de Dunkerque pour ses besoins en dragages de l'ordre de 4,35 millions de m³/an. Ces zones sont situées dans la zone Natura 2000 en mer (site des bancs de Flandres au titre de la directive oiseaux).

Par contre, pour une partie des sédiments présents dans les bassins du port Est (500 000 m³ de matériaux), le Grand Port Maritime de Dunkerque a pris la décision, par mesure de précaution, de ne pas immerger les sédiments dont la qualité oscille entre les niveaux 1 et 2 de la grille GEODE*. Les sédiments portuaires de l'emprise de la zone de réparation navale figurent parmi les plus contaminés (Qualité > N2) notamment pour le tributylétain (perturbateur endocrinien autrefois utilisé comme agent biocide des peintures anti-salissures des bateaux). Depuis 2008, la mise en service, au niveau du port Ouest, d'un bassin d'une superficie de 7 ha permet le traitement par déshydratation naturelle des matériaux non immergeables. L'objectif du Grand Port Maritime de Dunkerque est de valoriser ce matériau partiellement dépollué de ses composants organiques en le stockant à terre dans des massifs végétalisés, espaces de biodiversité inscrits au Schéma Directeur du Patrimoine Naturel du port.



Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

La mauvaise qualité actuelle des sédiments s'explique par les apports d'origine terrestre (exutoire du canal à grand gabarit et réceptacle des pollutions de l'agglomération dunkerquoise), d'origine portuaire (entreprises de la zone industrialo-portuaire et activité du port) et des activités de carénage/réparation navale (activité historique).

*GEODE : Groupe d'Etudes et d'Observations sur les Dragages et l'Environnement)

Grille de qualité des sédiments estuariens ou marins établie par le groupe GEODE

Mg/kg	N1	N2
Mercurure	0.4	0.8
Cadmium	1.2	2.4
Arsenic	25	50
Plomb	100	200
Chrome	90	180
Cuivre	45	90
Zinc	276	552
Nickel	37	74
PCB	0.5	1

Depuis 2006, la nouvelle stratégie « sédiments » du Grand Port Maritime de Dunkerque qui vise à atteindre un bon état écologique global d'ici 2021 passe par la gestion du stock de sédiments pollués et la mise en place d'actions de gestion préventive des nouvelles pollutions (pluviales, assainissement, carénage).

Le port de Dunkerque est le premier gestionnaire d'espaces de la Région Nord-Pas de Calais. Intégralement situé dans le secteur des waterings qui drainent le delta de l'Aa, ce territoire se caractérise par une très forte artificialisation et des enjeux très spécifiques. Le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) traduit la volonté du GPMD de mener une politique d'aménageur gestionnaire de milieux naturels qui préserve des secteurs à valeur écologique tout en développant ses activités portuaires et industrielles. Le SAGE du Delta de l'Aa conditionne une mise à jour du SDPN pour intégrer une cartographie exhaustive des zones humides sur les 3 000 hectares de réserve foncière du Grand Port Maritime de Dunkerque.

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

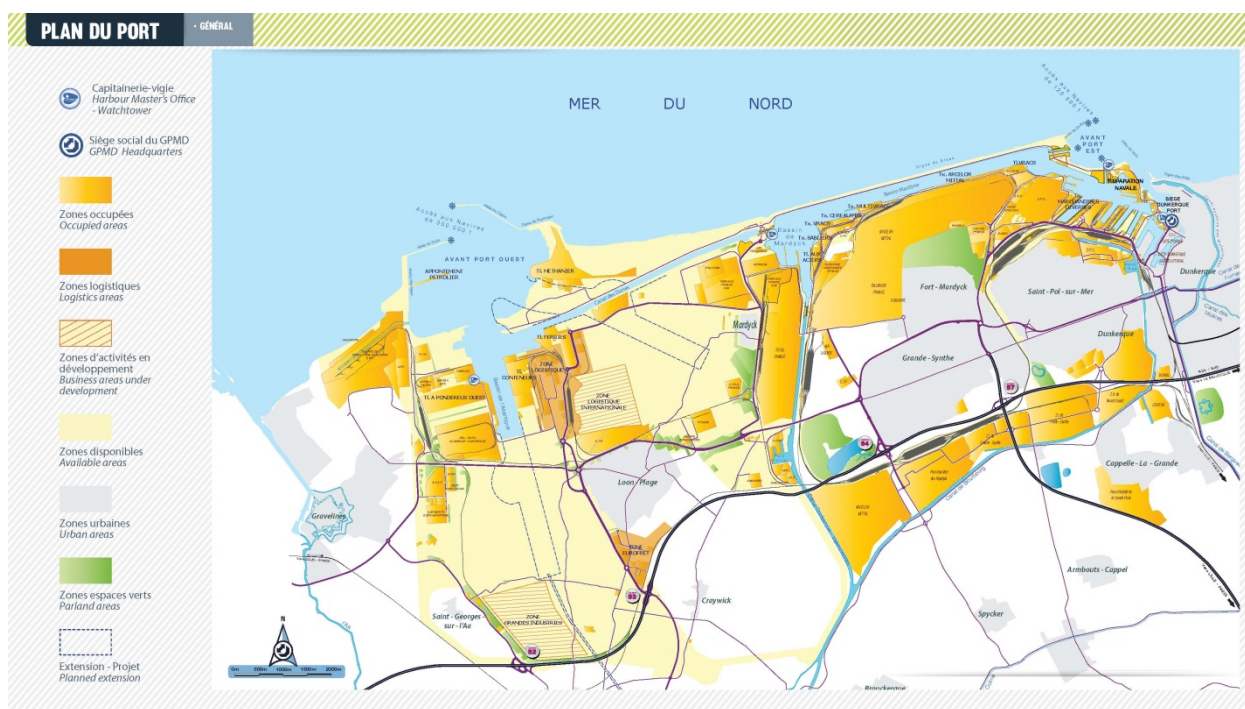
Fiche 3 : Le Grand Port Maritime de Dunkerque

FICHE D'IDENTITE DU PORT

Situé sur la Mer du Nord, à seulement 1h30 de navigation de la route maritime la plus fréquentée du monde (600 navires par jour), le Port de Dunkerque dispose d'une excellente accessibilité nautique et d'une réserve d'espace importante. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Il s'étend sur une longueur de 17 km et comporte deux entrées maritimes : l'une à l'Est, la plus ancienne, limitée aux navires de 14,2 mètres de tirant d'eau (le Port Est), l'autre à l'Ouest, plus récente, qui permet d'accueillir des navires jusqu'à 22 mètres de tirant d'eau (le Port Ouest). La circonscription du port s'étend sur 7 000 hectares, sur lesquels sont implantées dix communes (Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck, Loon-Plage, Gravelines, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa et Bourbourg).

3ème port français, le Port de Dunkerque est réputé comme port de grands vracs destinés à ses nombreuses implantations industrielles. Il s'illustre également sur d'autres segments tels le roulier transmanche sur la Grande-Bretagne, les conteneurs, les fruits...

Classé 7ème port du Range nord européen qui s'étend du Havre à Hambourg, il est aussi le 1er port français d'importation des minerais et de charbon ; 1er port français pour l'importation de fruits en conteneurs ; 1er pôle de fret ferroviaire français ; 2nd port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne ; 1er port fluvial du Nord/Pas de Calais.



Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

Dunkerque-Port a élaboré son projet stratégique pour la période 2014-2018. Ce document majeur détermine les grandes orientations et les modalités d'action de la politique de développement du Port pour 5 ans, dans la continuité du premier projet stratégique 2009- 2013, et sa trajectoire financière. Il prépare aussi l'avenir pour les projets à plus long terme.

En cohérence avec la stratégie nationale portuaire, l'ambition du port de Dunkerque se décline autour de quatre grandes orientations :

- Port « Nord de France », qui traduit la volonté de reconquête de l'hinterland naturel de Dunkerque qu'est le Nord de la France sur certaines filières et trafics associés, avec une attention particulière portée sur les flux vracs et conteneurisés. Elle le positionne en tant qu'architecte ou intégrateur de solutions sur un périmètre d'action pertinent et dans un objectif de création de valeur qui se décline en matière de logistique, de transports massifiés, de service au navire ou à la marchandise.
- Port « Gateway », qui concerne le renforcement du positionnement du GPMD comme port d'éclatement, tant terrestre vers les plateformes intérieures, que dans le cadre du Short Sea Shipping à partir des lignes DeepSea. Dunkerque, qui a fait la preuve de sa pertinence en tant que port industriel, doit conserver cet atout mais aussi renforcer son caractère de port « commerçant » à l'image de ses grands voisins du Nord.
- Port « Durable et Responsable » qui s'appuie sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) validé par le Conseil de Surveillance le 21 novembre 2014. Il implique de renforcer le positionnement de Dunkerque, pionnier de l'économie circulaire, en tant que première plate-forme énergétique et sidérurgique française (en favorisant l'implantation de nouveaux projets industriels et logistiques, complémentaires aux industries existantes), de gérer l'aménagement de la circonscription portuaire en prenant en compte la maîtrise des risques et le changement climatique dans les développements, de mettre en œuvre le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel en anticipant sur l'aménagement des futures zones d'activité, de développer la Responsabilité Sociale et Environnementale dans les aménagements et les comportements éco-responsables.
- Port « Partenaire » qui marque la volonté du port d'inscrire son développement dans celui du territoire. Il engage les acteurs économiques et sociaux de la place portuaire de Dunkerque à se mobiliser pour le développement de nouveaux trafics ; il implique également la poursuite des partenariats existants (institutionnels, économiques, scientifiques et techniques), pour développer la valeur ajoutée dans le développement industriel et logistique, la valorisation environnementale et la gestion des espaces naturels du territoire de la côte d'Opale. Enfin, il englobe la poursuite du partenariat Ville-Port, en mettant en valeur le patrimoine et la culture portuaires.

Ces ambitions sont accompagnées d'un programme important de travaux de 242 M€ sur la période (amélioration des accès nautiques au Port Ouest, extension du quai du terminal à conteneurs, réalisation d'un appontement au Quai à Pondéreux Ouest, création d'un complexe d'avitaillement GNL, réaménagement du terminal transmanche, aménagement de près de 300 Ha de zones logistiques et industrielles...) dont les premières grandes réalisations sont engagées en 2015.

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 4 : l'Agence de l'Eau Artois Picardie, outil de solidarité au service de l'eau

Comme les 5 autres agences de l'eau françaises, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été créée par la Loi sur l'Eau de 1964, renforcée en 1992, 2006 et 2010.

Etablissement public de l'Etat agissant sous tutelle des Ministères de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et de l'Economie et des Finances, l'Agence de l'Eau est un véritable **outil de concertation et de solidarité financière entre les acteurs socio - économiques de la politique de l'eau** dans le Bassin Artois – Picardie*.

Les **redevances** qu'elle perçoit auprès des agriculteurs, des industriels et des habitants, et qui constituent l'essentiel de ses recettes, lui permettent de verser des **aides** financières à tous ceux qui réalisent des actions de lutte contre la pollution de l'eau, gèrent et préservent les milieux aquatiques, protègent la ressource et sécurisent l'eau potable.

Le Bassin Artois-Picardie



Plus petit bassin hydrographique de France métropolitaine en superficie, il s'étend sur les districts internationaux de l'Escaut et de la Meuse. Pour 20 000 km² de superficie, le Bassin Artois - Picardie compte 8 000 km de cours d'eau et 270 km de côtes.

75% de sa population est urbaine, et ses 4,7 millions d'habitants se répartissent sur 2 483 communes.

A ce titre, le Bassin Artois - Picardie couvre 100% des communes du Nord et du Pas-de-Calais, 94% de la

population de la Somme, 14% de la population de l'Aisne et 13% de la population de l'Oise.

310 millions de m³ d'eau potable par 1 100 forages y sont produits par an, 92% de la production provenant de l'eau souterraine. Le prix moyen de l'eau dans le Bassin Artois - Picardie de 4,40 € TTC par m³ (référence année 2014)

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

1 milliard d'euros pour le bon état des milieux aquatiques et la préservation de la ressource en eau du Bassin Artois – Picardie entre 2013 et 2018

Le Xème Programme d'Intervention, en respect d'un cadrage législatif national, détermine les règles d'intervention de l'Agence pour la période 2013-2018, et prévoit à ce titre 1 milliard de dépenses et de recettes pour participer au financement de 2,5 milliards d'euros de travaux.

Ce Programme d'Intervention est approuvé et adopté par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau, présidé par Jean-François Cordet, Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, après avis du Comité de Bassin Artois - Picardie.

Le comité de Bassin est un véritable parlement de l'eau qui réunit toutes les catégories d'usagers, dont les collectivités territoriales, les industriels, les agriculteurs, les pêcheurs, les consommateurs, mais aussi les représentants de l'Etat et de ses établissements publics. Il est présidé par André Flajolet, maire de Saint-Venant depuis 1989, ancien député du Pas-de-Calais (2002-2012), ancien président du comité national de l'eau (2008 et 2012) et rapporteur de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Avec son Xème Programme d'Intervention, l'Agence s'engage pleinement dans une démarche de développement durable :

- Au titre de l'environnement : en œuvrant pour l'atteinte du bon état des eaux
- Au titre de l'économie : en injectant 1 milliard d'euros en 6 ans dans l'économie locale
- En matière sociale : en induisant 11 000 emplois

Le SDAGE : Document de planification de la gestion de l'eau

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) fixe l'ambition que le bassin se donne dans le domaine de l'eau. Il détermine les objectifs et les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux.

Le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021 voté par le comité de bassin est un programme à la fois ambitieux et réaliste pour la reconquête de l'eau et de la biodiversité.

Dans un contexte de changement climatique, le SDAGE prévoit entre autres, une reconquête des captages en eau potable dégradés et une amélioration de 40 % de la qualité écologique des cours d'eau, plans d'eau, estuaires et eaux côtières.

Il introduit des règles nouvelles visant la préservation des zones humides et des prairies, la gestion des eaux pluviales, la restauration de connexions latérales aux cours d'eau pour la biodiversité et la gestion des inondations ainsi que l'accompagnement de la mise en place de la nouvelle organisation intercommunale pour la gestion des inondations et des milieux aquatiques.

Les actions à mener ont été estimées à 2,2 milliards d'euros sur la période 2016-2021. Elles seront accompagnées par des aides financières de l'agence de l'eau adaptées aux objectifs fixés.

Pour la mise en œuvre du SDAGE 2016-2021 et le ciblage des actions les plus efficaces au regard des objectifs, le programme financier des interventions de l'Agence de l'eau a été adapté.

Il prévoit notamment :

- une priorisation de ses actions dans les secteurs identifiés comme les plus « urgents »,
- la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable,
- la mise aux normes des bâtiments d'élevage dans les nouvelles zones vulnérables pour lutter contre la pollution par les nitrates,
- le déploiement de techniques alternatives dans la gestion des eaux pluviales,
- l'incitation à l'innovation, en particulier pour l'agriculture et l'industrie.

Dunkerque, le 24 novembre 2015

Contact presse Port Autonome de Dunkerque

Marie-Elizabeth BOGUCKI – 03.28.28.79.11 / 06.07.13.33.42 mebogucki@portdedunkerque.fr

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr